



PARLEZ-MOI DE TOIT

Victor Patinote

Dirigeant d'Art.Ca.Vic étanchéité-bardage à Saint-Jean-le-Blanc

1

UNE ENTREPRISE FAMILIALE ?

Mes parents ont créé l'entreprise il y a 20 ans et l'ont baptisée du nom de leurs trois enfants « pour porter chance ». Art.Ca.Vic signifie Arthur, Camille, Victor. Ils ont très vite pris le parti de la structurer au maximum pour rassembler en son sein l'ensemble des compétences nécessaires à son fonctionnement et son développement. C'est pourquoi par exemple, nous disposons d'un bureau d'études en interne. Au total, le personnel est composé de onze ouvriers et de sept employés de bureau.

En 2016, ils ont lancé une nouvelle entreprise, ACV Services, dont la mission consiste à assurer les travaux de suivi, d'entretien et de maintenance des chantiers réalisés.

2

VOTRE PARCOURS POUR EN ARRIVER LÀ ?

Je ne me destinais pas forcément à reprendre l'entreprise familiale. Indécis sur mon orientation à la fin du lycée, je suis entré en DUT Génie civil à Bourges. J'y ai pris goût et j'ai décidé de poursuivre sur la voie bâtiment en entrant en école d'ingénieur à Toulouse. J'ai commencé par faire différents stages dont le dernier au Qatar pour Vinci. En revenant, un poste de conducteur de travaux était ouvert chez Art.Ca.Vic. C'est comme ça que j'ai intégré l'entreprise familiale. Nous étions en 2017.

3

VOTRE ARRIVÉE À LA TÊTE DE LA SOCIÉTÉ ?

J'ai accepté la cogérance de l'entreprise en 2020 avant d'en prendre la tête en 2022. Les choix de mes parents, notamment en termes de structuration, m'ont permis de prendre les rênes d'une entreprise saine et j'ai continué à suivre cette stratégie. Le changement de direction n'a impacté en rien nos salariés, clients et fournisseurs !

4

L'EXPÉRIENCE DU CHALUMEAU ?

Depuis mes 18 ans, j'ai passé tous mes étés à travailler sur les chantiers d'Art.Ca.Vic. Cette expérience m'a fait bien comprendre le quotidien des ouvriers. C'est un beau métier mais physique et difficile. Je m'en suis particulièrement rendu compte un mois de juillet de canicule. Nous posons des bacs acier en plein soleil. Victime d'une insolation et cloué au lit pendant plusieurs jours, j'ai réalisé à quel point il fallait être

attentif aux conditions de travail de nos collaborateurs. Cela passe par exemple par le recours à des EPI spécifiques, des gilets rafraîchissants, des bracelets anti coup de chaleur ou encore par le décalage des horaires. Les chantiers sont réalisés aussi en fonction des conditions climatiques et ne sont jamais situés à plus d'une heure de route de l'entreprise pour permettre à chacun de rentrer chez soi le soir.

5

Une entreprise spécialisée ?

Nous intervenons principalement sur des bâtiments en acier, en étanchéité comme en bardage. Nous posons tout type de membranes et privilégions en façade les opérations techniques, quel que soit le matériau du parement mis en œuvre.

6

LA CONJONCTURE ?

Nous travaillons peu sur le logement et l'actuelle crise du neuf ne nous concerne que de loin. L'année 2023 a été exceptionnelle. Le premier semestre 2024 a été un peu plus difficile en raison du décalage de quelques gros chantiers. Mais ils ne sont que reportés et la deuxième partie de l'année s'annonce bonne. Nous restons néanmoins prudents.

7

L'ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION ?

La RE2020 n'a pas vraiment changé nos pratiques. Les épaisseurs d'isolants ont augmenté mais la technique reste la même. La REP en revanche se met en place avec beaucoup de difficultés. Il est difficile d'accepter de payer une éco-contribution avec un montant élevé et de pas bénéficier, en retour, de la reprise sans frais des déchets triés.

Retrouvez le 5^e épisode du podcast sur etancheiteinfo.fr

